

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 7324

présenté par

M. François-Michel Lambert

à l'amendement n° 2978 de M. Naillet

ARTICLE 11

À l'alinéa 2, après le mot :

« sol »

insérer les mots :

« garantissant la diversité de l'offre notamment de produits locaux »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.